



HAL
open science

Comment ça réfère ?

Béatrice Godart-Wendling

► **To cite this version:**

Béatrice Godart-Wendling. Comment ça réfère ?. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2000, 7, pp. 105-121. hal-01314026

HAL Id: hal-01314026

<https://hal.science/hal-01314026v1>

Submitted on 6 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

P.U.O

RECEIVED
FEB 10 1964

R E S E R V A T I O N
O F C O P Y R I G H T
S E R I A L S D I V I S I O N
U N I V E R S I T Y O F C A L I F O R N I A
P E R M A N E N T I N S T I T U T I O N

Comment *ça* réfère ?

Béatrice Godart-Wendling

CNRS, UMR 7597, Université Paris VII,

Comme le démonstratif *ça* manifeste une propension remarquable à anaphoriser tant des mots, que des énoncés ou même des successions d'énoncés, son emploi, très fréquent à l'oral, pose le problème de son mode de donation référentielle¹. Les études parues sur ce sujet analysent essentiellement la relation anaphorique de *ça* avec un terme en position sujet et considèrent presque unanimement que *ça* aurait pour particularité de référer à des entités non classifiées, non nommées et non catégorisées². La dimension sémantique serait donc suffisante pour rendre compte du mode référentiel de *ça*.

Or l'étude d'un corpus oral³ incite à contester cette hypothèse et à considérer que la spécificité du mode de donation référentielle de *ça* réside dans le fait que *ça* renvoie à un élément linguistique en privilégiant son sens, c'est-à-dire ses propriétés qui peuvent être définitionnelles mais également inférées du contexte et/ou issues de notre connaissance du monde. L'articulation de la sémantique et de la pragmatique semble par conséquent s'imposer pour comprendre comment *ça* réfère.

1. L'hypothèse en question

Considérant le pronom démonstratif *ce* comme "une sorte de variante atone de *celalça*"⁴ (1984 : 68), G. Kleiber⁵ estime que *ce* a pour particularité —

¹ Précisons que nous considérerons, à la suite des travaux de M.-J. Reichler-Beguelin, que la relation d'anaphore ne consiste pas à dupliquer les antécédents, mais à garder la trace de leur interprétation antérieure qui évolue en fonction des nouvelles propositions ou propriétés qui leur sont attribuées.

² A notre connaissance, seul P. Cadiot (1988) a, d'une part, effectué la distinction entre la forme *ça* et *ce*, et a, d'autre part, argumenté en faveur d'une autre hypothèse qui consiste à conférer à *ça* le rôle de "relais topique". Par manque de place, nous ne pouvons rendre compte de cette analyse fort intéressante.

³ Initié par une recherche de psychologie sociale et d'études de stratégies argumentatives sur l'hygiène, ce corpus est constitué d'entretiens semi-directifs transcrits par les membres de l'EP 0023 (CNRS-EHESS). La rigueur de la transcription a permis d'étudier les utilisations de *ça* au fil de ces longues conversations d'une heure à une heure et demie chacune. Aussi, nous tenons à remercier vivement D. Jodélet et G. Vignaux qui nous ont donné accès à ce corpus. Bien entendu, le thème de l'hygiène ne doit être vu ici que comme un déclencheur du discours, et n'a pas d'incidence en soi sur notre étude des relations anaphoriques.

⁴ Ceci n'implique bien évidemment pas que pour l'auteur *ce*, *cela* et *ça* aient les mêmes propriétés ou puissent être librement substituables (cf. 1984 : 68). Dans le présent article, nous utiliserons — suivant en cela les autres études parues sur le sujet — des exemples employant

contrairement à *il* — d'avoir pour antécédent une entité référentielle non classifiée, au sens où elle ne peut être mise en relation avec un nom, car elle ne peut être appréhendée comme faisant partie d'une catégorie. G. Kleiber explicite ainsi son hypothèse sur la non-classification de l'antécédent de *ça* :

“ Une de ses propriétés sémantiques [il s'agit de il] est de référer à des entités classifiées, nommées, c'est-à-dire déjà rangées dans une catégorie de choses. Son emploi exige ainsi un référent qui soit conçu ou appréhendé comme une entité placée dans une catégorie, c'est-à-dire comme portant d'une manière ou une autre un nom. Il s'oppose par là-même au démonstratif ça/ce qui, ainsi qu'il a été maintes fois signalé (M. Maillard, 1974 et 1989; G. Kleiber 1984 ; F. Corblin 1985a, 1987a et b), est le désignateur des choses non nommées ou appréhendées comme telles, le terme de chose étant à prendre non dans le sens catégoriel de l'opposition animés (ou humains)/choses (non animés), mais dans le sens où, en l'absence d'une classification ou nomination précise, le référent est envisagé comme non identifié, comme faisant partie de la classe générique des choses ou entités, qui subsume toutes les autres ” (1990 : 38).

Ainsi, pour G. Kleiber, l'impossibilité d'anaphoriser “ voiture ” grâce à *ce* dans l'énoncé :

(1) J'ai acheté une voiture. *C'est gris.

provient du fait que l'objet de référence a déjà été classifié, “ c'est-à-dire inclus dans une classe référentiellement dénommée ” (1984 : 70) comme étant une voiture.

Développant l'idée que le mot *chose* partage avec *ça* la non-classification du référent, G. Kleiber (1987b) insiste sur “ la pertinence du facteur dénommatif ” en commentant des exemples du type :

(2) Paul gifla Berthe. La chose/ça ne plut guère à la jeune fille.

Il écrit ainsi :

“ Il n'y a en effet pas d'indétermination référentielle, l'occurrence étant à chaque fois nettement délimitée. L'emploi de chose s'explique toutefois naturellement par l'absence de dénomination du type de référents concerné. Les actions, événements, etc., ne disposent pas de nom en propre. Ils n'appartiennent pas à une classe référentielle dont les individus portent le même nom. Opposés aux entités classifiées, qui sont en quelque sorte des “choses nommées”, ils ne sont que des choses ” (1987b : 67).

De plus, face à des énoncés où *ça* est en relation anaphorique avec un SN :

(3) Les castors, ça construit des barrages.

indifféremment soit *ça*, soit *ce* (dans l'expression *c'est*). La poursuite de cette étude réclamerait une attention plus grande à leur différence d'emploi.

⁵ G. Kleiber a toujours défendu la même hypothèse à propos du morphème *ça* et ceci à quatre occasions : lorsqu'il a traité de la “ sémantique des descriptions démonstratives ” en 1984, lorsqu'il a montré que *ça* et *chose* partageaient des propriétés communes (1987 a et b) et enfin lorsqu'il a opposé *il* à *ça* dans son article de 1990.

(4) Paul, c'est un acteur

(5) Prends ce stylo ! Ce sera le tien/* Il sera le tien.

G. Kleiber argumente que le référent de *ça* n'est jamais appréhendé comme une entité sémantiquement classifiée et qu'il s'ensuit qu'on ne peut pas considérer qu'il a été nommé. Il écrit ainsi à propos d'un énoncé comparable à l'énoncé (3) :

" L'explication se trouve dans le caractère spécial du référent. En tant que référent générique (G. Kleiber et H. Lazzaro, 1987), il se trouve appréhendé comme une entité non nommée, parce qu'il représente une occurrence immédiate des choses : un référent générique constitue directement, c'est-à-dire sans intermédiaire, une chose, les choses étant destinées à être nommées, classifiées et organisées (G. Kleiber, 1987a et b). C'est en conséquence ça/ce qui est le plus apte à marquer ce caractère là du référent dans ce type de situation " (1990 : 39).

Quant aux énoncés (4) et (5), où *ça* semble reprendre un SN classifié, puisque l'on a affaire soit à un nom propre (Paul), soit à un objet nettement délimité par la situation d'énonciation (ce stylo), G. Kleiber estime que la classification ne provient pas du SN mais résulte du prédicat. Il écrit ainsi à propos de (4) : " Dans les phrases qui rangent le sujet dans une classe, celui-ci apparaît obligatoirement comme une entité à classer " ⁶ (1984 : 71) et il ajoute à propos de (5) :

" Il reste que l'identification joue ici un rôle certain, mais au niveau du prédicat et non pas au niveau du référent. [...] Le prédicat est interprété comme prédicat identifiant et non comme prédicat qualifiant. Le référent ne se voit pas attribuer une qualité, une propriété, mais un trait susceptible de l'identifier, de le " nommer " par la suite " (1984 : 72).

Il s'ensuit que même dans le cas — *a priori* favorable — où *ça* a pour antécédent un SN explicitement présent, que ce dernier ne possède pas la propriété sémantique de classification caractéristique du système du nom.

2. Un révélateur attractif de propriétés

Si l'on considère *ça* d'un point de vue purement lexical, on constate que *ça* est un démonstratif " vide de sens ", étant donné qu'il n'est pas porteur d'un sens *en soi* : il assume en effet systématiquement le sens de son antécédent. Toutefois, *ça* possède un méta-sens, puisqu'il est porteur d'indications sémantiques qui, d'une part, contraignent son usage :

(6) Comment je vais trouver ta voiture ? * C'est rouge.

⁶ Comme nous l'argumenterons dans la suite de cet article, nous sommes en désaccord avec cette affirmation de G. Kleiber, car ranger un sujet dans une classe n'implique pas nécessairement que l'entité qu'il représente n'ait pas déjà été classifiée : on peut seulement en inférer que cette entité va être reclassifiée (ou surclassifiée, *i.e.* incluse dans deux classes). A noter toutefois que G. Kleiber n'exclut la possibilité de la reclassification que pour l'emploi de *ça* car il la considère comme pertinente en ce qui concerne les autres démonstratifs.

et, d'autre part, permettent de sélectionner son antécédent. On constate en effet à l'oral — où l'emploi de *ça* est très fréquent et où les antécédents varient sans cesse au fil du discours — que les locuteurs comprennent intuitivement à quoi *ça* réfère⁷ ; ceci étant en partie dû à la " confiance " ⁸ qu'ils accordent à la parole de l'autre. Le concept de " méta-sens " recouvre donc la problématique de la spécificité du mode de donation anaphorique de *ça*.

Mon hypothèse à propos de *ça* est qu'il renvoie, de par son méta-sens, à un élément linguistique en privilégiant ses propriétés sémantiques⁹ et pragmatiques ; son objet premier n'étant pas de permettre un accès à son extension (au sens de référence actualisée). Par contre, dans la plupart de ses emplois, *il* réfère¹⁰ par le biais de l'élément linguistique, qui est son antécédent, à la référence de cet objet linguistique¹¹. Autrement dit, la spécificité du mode de donation de *ça* est de mobiliser non seulement une partie des propriétés définitionnelles des mots, mais également des propriétés issues de notre connaissance du monde et que nous attribuons au mot anaphorisé en fonction d'un principe de pertinence et de cohérence. De façon à rendre compte de ce phénomène, nous qualifierons *ça* de " révélateur attractif de propriétés ", puisqu'il fait apparaître — en attirant à lui — un ensemble de propriétés d'ordre linguistique et extra-linguistique.

Il ne s'agit pas de nier que *ça* puisse — dans certains cas — permettre de renvoyer à la référence actualisée de son antécédent, étant donnée que cette référence existe, puisqu'elle est — comme dans le cas de *il* — déjà présupposée par l'élément linguistique que *ça* anaphorise. Nous voulons simplement mettre en évidence que ce cas est relativement peu fréquent et que lorsqu'il se produit ce n'est pas la référence de l'élément linguistique en tant que telle qui est visée, mais la propriété permettant de donner accès à cette référence. C'est donc en ce sens qu'il faut interpréter notre affirmation que *ça* n'a pas pour objet premier de réaliser un acte de référence actualisée.

⁷ Nous ne voulons bien évidemment pas dire que l'interlocuteur sélectionne nécessairement le même référent que celui mis en jeu par le locuteur. Il peut y avoir des cas de mauvaise compréhension, mais l'important est qu'une sélection différente de l'antécédent n'entrave pas immédiatement ou inexorablement le bon déroulement du dialogue.

⁸ Ou en termes de P. Grice au " principe de coopération ".

⁹ C'est-à-dire son aspect intensionnel. Nous entendons par intension d'une expression le sens qu'elle véhicule, alors que son extension correspond à son référent dans le monde envisagé. Ainsi l'expression " le président de la République française " possède une intension qui correspond à son sens : " le chef de l'Etat, " et de multiples extensions : " Ch. de Gaulle, G. Pompidou, V. Giscard d'Estaing, F. Mitterrand, etc. " en fonction de l'état temporel du monde qui est envisagé.

¹⁰ Même s'il faut faire intervenir un calcul interprétatif (cf. G. Kleiber 1990 : 27).

¹¹ Sauf si cette référence est virtuelle. Il en va ainsi dans l'énoncé de M. Galmiche cité par G. Kleiber (1990 : 28) : " Blindage des portes : pour l'empêcher d'entrer " où l'on infère que le pronom réfère à un voleur potentiel, et non à un individu précis que l'on peut nommer.

3.1. Etude du corpus

L'analyse d'exemples classiques et d'un corpus oral nous a permis de dégager quatre types d'emplois¹² que nous nous proposons maintenant d'examiner.

3.1. *Ça* a pour antécédent un SN qui — de par ses propriétés sémantiques — ne réalise déjà pas de lui-même un acte de référence actualisée : les SN génériques et les SN abstraits

En ce qui concerne les génériques, nous ne pensons pas, à la différence de G. Kleiber, que “ le caractère spécial de leur référent ” — qui est de représenter une “ occurrence immédiate des choses ”¹³ — leur confère le statut d'entité non-nommée, non-classifiée et non-catégorisée. Au contraire, les SN génériques nous semblent être des termes fortement classifiants et catégorisants, puisqu'ils rassemblent en une classe des objets ou des individus partageant des propriétés communes¹⁴. Restreints par un complément, ils permettent également de délimiter des sous-classes ou des sous-espèces telles que “ les castors polaires ”. De plus, on ne peut assimiler “ nomination ” et “ classification ” avec “ présence du x en question ”¹⁵, puisqu'on peut très bien nommer et classifier (et en cela faire progresser une science) un x virtuel. Ainsi lorsqu'on put en physique définir l'électron en le nommant sous sa forme générique : “ L'électron est une particule élémentaire chargée d'électricité négative ”, il devint alors possible de l'opposer au positron ; preuve qu'une catégorisation et une classification avaient bien eu lieu. Nous ne voyons donc aucune raison de ne pas considérer que l'expression générique *Les castors* — de l'énoncé (3) — est classifiée, catégorisée et par conséquent nommée. De plus, notre hypothèse permet de comprendre pourquoi *ça* entretient une relation privilégiée avec le générique (même si *ça*, comme le notent à juste titre G. Kleiber et H. Lazzaro (1987 : 83), n'est pas un test fiable pour révéler la généricité d'un SN¹⁶). En effet, l'expression *les castors*, antécédents de *ça*, ne réfère déjà pas d'elle-même — vu sa généricité — à un ensemble de castors spécifiques dont la référence serait actualisée. Une phrase comme “ les castors, *ça* construit des barrages ” témoigne donc de l'affinité existant entre le *ça* qui opère sur la compréhension des mots et la généricité qui se situe au niveau de la compréhension du concept et non de son extension. La nature des propriétés mobilisées par *ça* sont ici d'ordre

¹² Qui — nous y reviendrons — ne sont pas totalement exclusifs.

¹³ Cette expression nous semble déjà en elle-même problématique ou du moins obscure.

¹⁴ et offrent ainsi à cette classe la possibilité de se démarquer par rapport à d'autres classes d'individus ou d'objets.

¹⁵ Etant donné que les SN génériques ne représentent que des classes virtuelles d'individus ou d'objets.

¹⁶ *ça* marque simplement que le référent du SN qu'il anaphorise renvoie à la totalité d'une classe (ensemble, espèce) virtuelle ou non contingente.

définitionnelle, puisque l'anaphore porte sur le sens du terme *castor* : " petit mammifère rongeur... ". L'emploi de *ça* permet donc d'enrichir la compréhension d'un concept d'une propriété nouvelle (ici, " construire des barrages "), et, ce faisant, il reclassifie le terme *castor* en opérant une classification plus contraignante de la classe des castors.

Dans le même ordre d'idée, on comprend l'emploi préférentiel de *ça* avec les SN abstraits, qui sont des termes classifiés, catégorisés et nommés, puisqu'ils sont des concepts :

(7) L'hygiène, ça évoque quoi pour toi ?

En effet, nous sommes encore dans le cas où l'expression antécédent *hygiène* — de par son sémantisme — ne possède pas de référence actuelle, puisqu'elle ne détermine qu'un ensemble de propriétés susceptibles de s'appliquer aux individus virtuels pouvant tomber sous son extension. L'emploi de *ça* en tant qu'élément anaphorique référant à la compréhension du SN se comprend donc aisément.

Mais pourquoi aurait-on senti comme " déviant " de dire :

(8) L'hygiène, elle évoque quoi pour toi ?

De façon à répondre à cette question, contrastons les énoncés suivants :

(9) Est-ce que l'hygiène est importante pour toi ? Est-ce que *ça* tient beaucoup de place dans ta vie ?

(10) Est-ce que l'hygiène est importante pour toi ? Est-ce qu'*elle* tient beaucoup de place dans ta vie ?

La comparaison de ces deux formulations permet de constater que dans l'énoncé (10), c'est l'hygiène en elle-même qui est visée, alors que la reprise anaphorique par *ça* modifie l'antécédent de telle sorte que ce n'est plus à proprement parler l'hygiène, mais plutôt " les pratiques liées à l'hygiène ", c'est-à-dire les propriétés attenantes à la notion, qui sont mises en question. *Ça* fait donc varier la compréhension du concept *hygiène* en l'enrichissant de toutes les connaissances pragmatiques qui lui sont liées et s'affirme ainsi comme un " révélateur attractif de propriétés "17. Or, quand on pose la question :

(7) L'hygiène, ça évoque quoi pour toi ?

on demande à l'interlocuteur de se remémorer — de par le sémantisme du verbe *évoquer* — non seulement ce que signifie pour lui le terme d'hygiène, mais également quelles sont les notions ou les pratiques qui lui sont liées ; fonction qui

¹⁷ Insister comme dans cet exemple sur la dimension pragmatique mise en jeu par *ça* ne doit cependant pas donner à penser que *ça* ne peut pas jouer également un rôle de révélateur attractif vis-à-vis des propriétés sémantiques d'une notion, car selon les locuteurs *ça* convoque de façon très sélective (et très variable) certaines propriétés sémantiques qui induisent à leur tour la pertinence des propriétés extra-linguistiques invoquées.

peut être assumée par le démonstratif *ça* puisque — contrairement à *il* — *ça* est un inducteur de propriétés¹⁸.

3.2. *Ça* est en relation anaphorique avec un SN impliqué dans une structure propositionnelle

Ce cas correspond à la situation — déjà analysée par d'autres auteurs (M. Galmiche 1985 ; P. Cadiot 1988a et b) — où *ça* est perçu comme référant à un SN spécifique, alors qu'une étude plus approfondie permet de montrer que ce SN est en fait impliqué comme argument, et non comme valeur référentielle, dans une proposition qu'il faut explicitement restituer. Il en est ainsi pour les énoncés du type :

- (11) Cet enfant, c'est lourd.
- (12) Mes enfants, ça m'intéresse.

où les antécédents de *ça* sont en fait impliqués, comme le montre P. Cadiot, dans les structures propositionnelles suivantes :

- (11') Porter cet enfant, c'est lourd.
- (12') Ce qui arrive à mes enfants, ça m'intéresse.

structure que P. Cadiot analyse, à propos de l'exemple (11'), de la façon suivante :

" L'antécédent propositionnel p(N)¹⁹ — dans lequel N n'est pas traité comme une valeur référentielle, mais comme l'argument d'une proposition — est dans ce cas impliqué pragmatiquement dans la représentation sémantique du prédicat " être lourd ", au moins dans la mesure où l'énonciation de ce prédicat suppose un renvoi à l'expérience qu'on traduit par le prédicat "porter x" " (1988 : 81-82).

Ces exemples de P. Cadiot vont donc dans le sens de notre hypothèse selon laquelle *ça* n'a pas pour fonction de renvoyer à la référence actualisée du terme enfant(s), puisque ce n'est pas l'extension de cette expression à un moment temporel donné (en tant qu'elle renvoie à un individu nommé François ou Paul) qui est convoquée dans le processus d'interprétation et de compréhension, mais une propriété attenante pragmatiquement à l'expression (un enfant pèse un certain poids, ...).

Reconsidérons maintenant l'énoncé :

- (4) Paul, c'est un acteur

et en le contrastant avec :

¹⁸ Ce rôle de révélateur attractif de propriétés permet également de comprendre pourquoi *ça* est employé avec des verbes " psychologiques " portant sur des êtres, des objets, des événements ou des situations tels que : " Les flics, ça craint... ". En effet, *ça* ne réfère pas à la présence des " flics " en tant que telle, mais aux propriétés résultantes de cette présence, c'est-à-dire aux conséquences (*i.e.* les propriétés) induites par cet état du fait.

¹⁹ Où p symbolise *porter* et N *Cet enfant*.

(4') Paul, il est acteur.

La différence entre (4) et (4') nous semble résider dans le fait que la reprise par *il* permet de faire directement référence à l'individu nommé *Paul* (c'est-à-dire à sa référence actualisée)²⁰, alors que *ça* renvoie — conformément à son rôle de révélateur attractif de propriétés — au comportement de Paul ; Paul n'étant appréhendé qu'en tant que protagoniste d'un procès non exprimé, mais que l'on peut restituer en fonction de connaissances sémantiques et pragmatiques. L'énoncé (4) véhicule en fait la signification suivante :

(4'') Le comportement de Paul (sur la scène ou dans la vie) me fait dire que c'est un acteur.

ça renvoyant alors à l'individu Paul appréhendé au travers de la propriété que constitue son comportement. La différence entre *il* et *ça* est donc que *il* réfère directement à l'individu, alors que *ça* réfère indirectement à un individu, car c'est la propriété qui permet de le qualifier qui est importante. Il apparaît ainsi que *ça* offre — contrairement à *il* — la possibilité d'une double lecture en fonction de la propriété qui est attribuée à Paul. En effet, en l'absence de tout contexte, on peut comprendre l'énoncé (4) au sens littéral " Paul exerce le métier d'acteur " ou au sens figuré " Paul fait sans cesse des simagrées " ²¹. Or, cette double interprétation provient du fait que *ça* réfère aux propriétés attenantes à l'individu ; propriétés qui peuvent être multiples.

De plus, ce que montre l'énoncé (4) est que *ça* peut mobiliser des propriétés portant sur le dire, au sens où *ça* anaphorise également le fait que cet énoncé soit prononcé : " le comportement de Paul me fait dire que ... " ²².

En fait, lorsque *ça* indique que ce n'est pas le SN explicitement présent dans l'énoncé qui est visé, mais la structure propositionnelle dans laquelle il est impliqué, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés qui lui sont attribuées, il effectue à propos de ce SN une reclassification, puisqu'il l'inclut dans la classe des propriétés qui lui sont prédiquées. L'énoncé (4) en est un bon exemple, puisqu'en anaphorisant " le comportement de Paul ", *ça* reclassifie Paul²³ en fonction de la

²⁰ En témoigne le fait que l'accent d'insistance porte sur *il* : on focalise donc bien sur le référent.

²¹ *i.e.* " Paul fait du cinéma. "

²² P. Cadiot avait été sensible à ce phénomène, lorsqu'il contrastait (1988b : 91) : (i) ce que tu me dis m'intéresse ; et (ii) ce que tu me dis, ça m'intéresse, où *ça* anaphorise conjointement ce qui a été dit et le fait que l'énoncé de l'interlocuteur ait été dit.

²³ Qui était déjà un terme classifié, puisque d'une part il indique qu'il s'agit d'un individu appartenant à la classe des " êtres masculins ", et d'autre part, parce qu'on ne peut recourir à l'utilisation d'un nom propre que si l'on a déjà soi-même des connaissances liées à cette personne et qu'on peut de plus présumer de la part de son interlocuteur qu'il dispose également de certaines informations relatives à cet individu.

classe des types de comportements. Mais à cette reclassification s'ajoute une seconde reclassification, puisque *ça*, en anaphorisant " le comportement de Paul ", va permettre une nouvelle prédication de propriétés à propos de ce comportement, ce qui conduira — selon l'interprétation choisie — à reclassifier Paul dans la classe des " individus exerçant la profession d'acteur " ou dans la classe des " individus faisant des simagrées " ²⁴. *Ça* opère donc pour les énoncés relevant du type (2) deux reclassifications successives.

3.3. *Ça* a pour antécédent un SN spécifique

Commençons par reconsidérer l'exemple :

(1) J'ai acheté une voiture. *C'est gris.

où G. Kleiber explique l'impossibilité de la reprise anaphorique par le fait que *voiture* est un terme classifié, " c'est-à-dire inclus dans une classe référentiellement dénommée " comme étant une voiture.

Cette explication nous semble sujette à caution, car l'on peut forger des énoncés où *ça* anaphorise un terme classifié. Il en va ainsi dans les exemples suivants :

(13) J'ai acheté un éléphant. C'est gros/C'est mignon.

(14) J'ai acheté une voiture. *Ça* roule vite/C'est laid.

Ce que montrent les énoncés (13) et (14) est que la contrainte d'emploi de *ça* ne dépend pas du caractère classifié de l'antécédent, mais du type de propriété que *ça* permettra de prédiquer de son antécédent. Plus précisément, si la propriété qui est prédiquée est considérée par le locuteur comme représentative, c'est-à-dire comme étant une propriété générique partagée par toute la classe des objets dont le SN spécifique est issu, alors la reprise anaphorique par *ça* est possible. Ainsi, il suffit que le locuteur estime que tous les éléphants sont gros ou mignons, ou encore que toutes les voitures ont la propriété de rouler vite ou d'être laides, pour que *ça* puisse anaphoriser un SN spécifique qui supportera cette propriété. La subjectivité du locuteur joue donc un rôle important, puisqu'elle détermine quelles sont ces propriétés génériques. Par contre si le locuteur ne peut pas penser que cette propriété est universellement vraie de la classe des SN dont le SN spécifique est un représentant (ce qui est le cas de " être gris " pour la classe des voitures), alors la reprise par *ça* sera impossible, et seule la forme recourant au pronom personnel (*Elle est grise*) sera acceptable, car elle indiquera que la propriété prédiquée n'est vraie que de ce SN spécifique. Il s'ensuit que la reprise anaphorique par *il* — en ne

²⁴ A noter que dans l'énoncé (4) l'accent d'insistance est mis sur " être un acteur ", c'est-à-dire sur la propriété qui permettra de reclassifier Paul comme étant un homme de théâtre ou un homme faisant constamment des simagrées.

touchant pas la classe tout entière dont le SN spécifique est issu — s'en tient à la référence actualisée de ce SN en lui adjoignant une propriété²⁵.

Ce cas où *ça* anaphorise un SN spécifique classifié en rendant explicite qu'il possède au niveau de sa compréhension une propriété considérée par un locuteur comme partagée par toute la classe dont il est issu, ne se rencontre pas uniquement dans des phrases du type " être + adjectif ". En effet, *ça* remplit cette même fonction dans des énoncés tels que :

(15) J'ai encore nourri mon éléphant. Ça mange tout le temps.

Mais la fonction de *ça* en reprise anaphorique ne consiste pas uniquement à prédiquer des propriétés soi-disant génériques²⁶ de son antécédent. En effet, *ça* — intégré dans une construction syntaxique du type " être un/le SN " — anaphorise un SN spécifique en enrichissant sa compréhension d'une propriété qui, cette fois-ci, lui est propre et est considérée par le locuteur comme permanente²⁷. Il en est ainsi dans les exemples suivants²⁸ :

(16) J'ai attrapé une baleine. C'est une grosse/C'est la grosse.

(17) Pierre, c'est un médecin/c'est le médecin.

On ne peut dans ces énoncés analyser *baleine* ou *Pierre* comme des termes non-classifiés, en argumentant que l'identification s'effectue au niveau du prédicat et non pas au niveau du référent. Ainsi, reprenons l'exemple (5) qui possède une structure analogue à celle des énoncés (16) et (17) :

(5) Prends ce stylo. Ce sera le tien.

où G. Kleiber justifie le caractère non-classifié de l'antécédent *ce stylo* par le fait que *Prends* n'est pas un prédicat qualifiant mais identifiant.

L'hypothèse de G. Kleiber selon laquelle *ça* référerait à du non-classifié a donc pour fondement la dichotomie " qualifier/identifier", au sens où on ne pourrait qualifier que ce qui a déjà été identifié (c'est-à-dire classifié) ; l'identification étant un mouvement premier par rapport à la qualification, puisqu'elle permettrait à celle-ci de se réaliser. Mais cette dichotomie n'est en rien évidente, car peut-on véritablement toujours séparer comme deux actes consécutifs l'identification et la

²⁵ Seul le cas du " *il* générique textuel " permet de prédiquer une propriété générique au sujet d'un SN spécifique : " J'ai acheté une Toyota, parce qu'elles sont robustes et bon marché " (G. Kleiber 1990 : 27), mais il y a alors changement de la catégorie du nombre.

²⁶ Nous employons le terme de " soi-disant générique " pour rendre compte du fait que la généralité est décrétée par le locuteur.

²⁷ La bizarrerie de la phrase " J'ai attrapé une baleine, ?? ça occupe le bassin de droite " s'explique ainsi par le fait que la même baleine pourrait aussi occuper le bassin de gauche.

²⁸ Ces phrases rappellent la difficulté à déterminer si *c'est* doit être interprété comme "ça + est" ou "ce + est". La transposition de la phrase au futur "J'attraperai une baleine, ça sera la/une grosse" montre la légitimité de l'interprétation en "ça + est" sans récuser pour autant la lecture en "ce + est".

qualification ? Il nous semble quant à nous que lorsqu'on qualifie quelque chose, on réalise conjointement un acte de classification ; la qualification étant un des outils de l'identification. Prenons par exemple le cas où l'objet à identifier est présent dans la situation d'énonciation, c'est-à-dire en quelque sorte " donné ", puisque dans le champ de vision. Une des façons de classer cet objet peut être de le qualifier de façon à permettre à son interlocuteur de l'identifier par le biais de ses propriétés ; le rendant ainsi maître de reconnaître ce même type d'objet s'il se présente un jour à lui sous une forme relativement différente. On peut, de plus, supprimer dans l'énoncé (5) le prédicat de telle façon que l'on obtienne :

(5') Ce stylo. Ce sera le tien/ça sera le tien.²⁹

ceci permettant de constater que le terme *ce stylo* n'a pas besoin d'un prédicat pour être classifié, car il est déjà appréhendé comme appartenant à la classe référentiellement dénommée des stylos.

Mais analysons maintenant la spécificité du mode de donation anaphorique de *ça* dans ces énoncés qui sont de la forme " être un/le SN ".

Quand *ça* anaphorise un SN spécifique dans un énoncé du type " être un SN ", il permet alors une surclassification de ce SN spécifique, en l'appréhendant dans sa classe de départ et en permettant son inclusion dans une seconde classe (celle des médecins ou des gros objets). Par contre, quand l'anaphore se réalise dans un énoncé de la forme " être le SN ", *ça* permet une reclassification plus précise de son antécédent comme étant " la grosse baleine ", " le médecin ", ou " le stylo qui t'appartiendra ". Par conséquent, contrairement au cas où *ça* était suivi de " être + adjectif ", il n'existe ici plus aucune contrainte sur le type de SN qui réalisera la surclassification ou la reclassification. En effet, en ce qui concerne la surclassification, *ça* peut inclure le SN spécifique anaphorisé dans n'importe quelle classe, les propriétés de cette classe n'ayant pas à être considérées par le locuteur comme nécessairement partagées par tous les SN appartenant à la classe du SN spécifique. Ainsi, on peut dire :

(18) J'ai acheté une voiture. C'est une voiture grise.

cela n'impliquant pas que toutes les voitures soient grises.

De même, *ça* peut permettre la reclassification du SN spécifique qu'il anaphorise en ayant recours à n'importe quel SN spécifique : le médecin, la grosse, le tien ...

Il est intéressant de remarquer à ce sujet, que l'emploi de *il* en relation anaphorique est totalement impossible avec ce type de construction. En effet, on ne dira pas :

²⁹ Comme dans l'exemple (16), le caractère permanent de la propriété anaphorisée par *ça* rend compte du caractère sémantiquement déviant de la phrase " Ce stylo,* ça devra rester dans ta trousse " qui devient par contre acceptable sous la forme d'un ordre " Ce stylo. ça restera dans ta trousse " qui utilise *ça* pour imposer une propriété de permanence à l'objet.

(19) Pierre, * il est un médecin/* il est le médecin³⁰.

car seule la forme “ être + adjectif ” :

(20) Pierre, il est médecin.

sera acceptée des locuteurs. Cette incompatibilité de l'emploi anaphorique de *il* dans des énoncés du type “ être un/le SN ” rend compte de la (relative) malformation de l'énoncé :

(5) Prends ce stylo. * Il sera le tien.

son équivalent au présent :

(5'') Prends ce stylo. * Il est le tien.

exprimant de façon encore plus évidente que cette forme est peu acceptable.

3.4. *Ça* est en relation anaphorique avec un énoncé ou une suite d'énoncés

Reste à rendre compte du fait que ce démonstratif est le seul parmi tous les anaphoriques à pouvoir anaphoriser des énoncés³¹. Mais quel peut être le sens et la référence d'un énoncé ?

Considérer, comme G. Frege (1971 : 108), le sens d'un énoncé comme la pensée qu'il véhicule nous semble une hypothèse intéressante, à la condition de définir “ pensée ” au sens de représentation conceptuelle. En effet, de nombreux travaux d'ordre psychologique ou linguistique (portant par exemple sur des mémorisations de récits, ou sur la façon dont les locuteurs traitent un élément anaphorisé³²) ont montré que l'individu stocke dans sa mémoire discursive non l'énoncé tel qu'il a été prononcé³³ mais sa représentation mentale, c'est-à-dire son contenu conceptuel.

Il nous semble par contre contestable que la référence d'un énoncé soit sa valeur de vérité, car dans le discours ordinaire³⁴ les locuteurs parlent moins dans le but de

³⁰ Même la construction : “ Pierre, il est le médecin de la famille ” est sentie comme relativement déviante, car l'on préférera dire : “ Pierre, c'est le médecin de la famille. ”

³¹ Cette propriété de *ça* rend compte de sa haute fréquence dans les expressions figées ou semi-figées telles que : “ ça dépend de, ça veut dire, ça suffit, ça y est, ça se peut, c'est ça, ça va, ça fait... que, à part ça, comme ça, tout ça, à cause de ça, c'est pour ça, etc... ”, car l'antécédent qui est le plus souvent inféré est un énoncé.

³² Voir notamment les travaux de A. Reboul (1989) et de M. J. Reichler-Beguelin (1988) qui s'accordent à montrer que : “ les anaphoriques ont souvent cette particularité que l'attribution de leurs référents ne se fait pas tant à travers le discours préalable (ou, dans le cas des cataphoriques, ultérieur) mais plutôt à travers la représentation mentale que se fait l'interlocuteur d'un individu ou d'un objet, représentation qui inclut les changements éventuels qui les concernent ” (A. Reboul 1989 : 84).

³³ Bien que le choix des mots qui l'ont constitué joue un rôle important.

³⁴ En fait la position de G. Frege n'est défendable que dans un cadre purement logique ; cadre qui était d'ailleurs le sien.

dire quelque chose de vrai ou de faux que pour exprimer leur système de croyance. En témoigne d'ailleurs dans leur discours l'abondance des verbes d'attitude propositionnelle du type " je pense que ", " je crois que " ou " je ne sais pas si " ; l'utilisation du verbe *savoir* sous sa forme affirmative et à la première personne n'étant pas proférée pour véhiculer l'idée que l'on énonce une vérité " absolue " , mais plutôt pour indiquer par rapport à sa propre échelle de connaissance que l'on tient cet énoncé comme plus certain que d'autres. Il n'est, de plus, pas rare que les locuteurs reviennent sur ces énoncés qu'ils considèrent comme plus fiables, pour les modifier en fonction des idées qui leur viennent à l'esprit³⁵.

Une autre possibilité d'interprétation de la référence d'un énoncé — qui cette fois-ci n'est plus du tout issue de G. Frege — serait de considérer que la référence d'un énoncé correspond à l'état du monde qu'il décrit. On se rapproche donc en quelque sorte de la conception tarskienne, à l'exception près — et qui n'est pas de moindre importance — que l'on ne peut toujours pas concéder (et ceci pour les mêmes raisons que celles qui ont été exposées au paragraphe précédent) que l'état du monde correspondant à l'énoncé puisse être pensé en termes de " vrai " ou de " faux ". La solution qui nous semble donc la plus raisonnable d'adopter est de considérer que la référence d'un énoncé correspond à l'état du monde tel que le décrit le locuteur en fonction de son système de croyance.

Reconsidérons maintenant nos fragments d'interviews où *ça* anaphorise un énoncé ou une suite d'énoncés.

Notre premier exemple concerne les pratiques alimentaires liées à l'hygiène :

- (21) " Même quand mon père était malade les menus n'ont guère changé chez mes parents. De temps en temps il se faisait quelques carottes ou quelques poireaux bouillis pour se donner bonne conscience mais *ça* ne durait jamais très longtemps. "

Dans ce fragment, *ça* anaphorise un "énoncé" (jamais énoncé au sens strict) que l'on peut restituer comme : " le fait que mon père se fasse quelques carottes ou quelques poireaux bouillis ", en en privilégiant le sens. Ce n'est pas l'état du monde correspondant à la situation du père se faisant cuire des carottes qui est important³⁶ pour l'argumentation de l'interviewé, mais l'idée véhiculée, autrement dit la représentation conceptuelle³⁷ qui lie hygiène alimentaire et bonne santé. A noter également que le sens anaphorisé par *ça* motive les inférences³⁸, puisqu'il est essentiel de se souvenir que le père était malade. *Ça* en relation anaphorique avec

³⁵ Cf. B. Godart-Wendling (1992)

³⁶ Il n'est d'ailleurs pas du tout certain que l'interviewé et l'interviewer se représentent mentalement cet état de fait pour constituer ou comprendre l'énoncé.

³⁷ Cette représentation fait bien évidemment appel à notre système de connaissance sinon l'énoncé serait incompréhensible.

³⁸ Nous ne pouvons, par manque de place, traiter des différences types d'inférence que *ça* induit chez l'interlocuteur (inférences de synthèse, de cause à effet,...).

un énoncé mobilise donc également des représentations conceptuelles obtenues antérieurement et qui participent à la constitution du sens anaphorisé.

Le cas où *ça* anaphorise une suite d'énoncés illustre de façon encore plus évidente que *ça* réfère au sens des énoncés, puisque l'antécédent qui se présente le plus naturellement à l'esprit n'est pas une reprise de l'ensemble des énoncés anaphorisés, mais un groupe de mots qui synthétise les pensées exprimées par ces énoncés. En témoigne le fragment ci-dessous, où l'on a envie de paraphraser l'antécédent de *ça* par : " l'idée d'hygiène " :

(22) " Il y a un lien entre le fait de me sentir propre, le fait de donner une bonne représentation de moi-même aux autres et le fait de prendre soin de moi-même, c'est bien, si tu veux... se sentir propre c'est autant du reste avoir du tonus musculaire, comment dire, se sentir en forme, c'est pas seulement... tout de suite tu passes, comment dire... c'est pas seulement un registre objectif si tu veux, c'est le... l'hygiène c'est beaucoup moins une question de propreté objective que de manière de se sentir et de manière d'exister, je crois. Tu vois, *ça* renvoie davantage à l'imaginaire ".

Or s'il est juste de dire, comme l'écrit G. Kleiber, que les actions, événements, ..., exprimés par ces énoncés ne disposent pas de nom en propre, on peut difficilement en déduire qu'ils ne correspondent pas à une classification et une catégorisation du monde, car le locuteur doit bien disposer d'une représentation pour conceptualiser ces événements.

De plus, lorsque *ça* anaphorise un énoncé ou une suite d'énoncés, il permet alors que leur soient prédiquées de nouvelles propriétés. Il s'ensuit une reclassification de leur représentation conceptuelle, puisque celle-ci va alors correspondre à une catégorisation différente du monde. Le démonstratif *ça* joue donc un rôle actif en ce qui concerne l'évolution des représentations mentales³⁹.

4. Le rôle du contexte et de la connaissance du monde

Mais où faire porter la " saillance " du référent de *ça*⁴⁰, c'est-à-dire comment détermine-t-on le SN ou les énoncés anaphorisés par *ça* ? Cette question est

³⁹ Ces quatre types d'emploi de *ça* ont été dégagés par souci heuristique, mais peuvent être regroupés en deux classes :

— le cas où *ça* anaphorise la représentation conceptuelle contenue dans un énoncé (que cet énoncé soit atteint directement ou par le biais d'un SN spécifique, générique ou abstrait impliqué dans une structure propositionnelle).

— le cas où *ça* anaphorise la compréhension, c'est-à-dire le sens, d'un SN (ce SN pouvant être générique, abstrait ou spécifique).

⁴⁰ Deux hypothèses ont été émises sur ce sujet : 1) *ça* anaphorise le thème de l'énoncé, 2) la détermination de l'élément anaphorisé par *ça* s'effectue par le biais de la récence de son occurrence (F. Corblin 1983). La première hypothèse nous semble problématique car elle nécessite, d'une part, de mettre en œuvre un concept — encore mal défini — de " thème de

d'autant plus pertinente que l'oral multiplie les occurrences de *ça*, si bien que l'on pourrait penser que ce foisonnement entrave la détermination des éléments anaphorisés. A travers tous les exemples traités, il apparaît que la détermination de l'antécédent de *ça* s'effectue par le sens du contexte succédant à *ça* ; ce sens véhiculant également des informations sur le type de propriétés devant être inférées ou non de cet antécédent ; propriétés qui seront alors anaphorisées par *ça*. En témoignent les exemples ci-dessous ⁴¹ :

(23) *Pierre s'est bagarré à la sortie du bal, c'est un fou dangereux.*

(24) *Pierre s'est bagarré à la sortie du bal, c'est un sale coin.*

(25) *Pierre s'est bagarré à la sortie du bal, c'est à cause des filles.*

où la sélection de l'antécédent s'obtient grâce au sens du contexte succédant au démonstratif. Mais cette incidence du contexte dans la détermination de l'élément anaphorisé n'est pas propre à *ça*, puisque le même phénomène se produit à propos du pronom personnel⁴². En effet, dans les énoncés :

(26) *Jeanne a acheté une voiture. Elle voulait aller à Deauville /et/*

(27) *Jeanne a acheté une voiture. Elle coûte cher.*

la résolution de l'antécédent s'effectue en tenant compte du sens du prédicat s'appliquant au pronom personnel ; l'ambiguïté pouvant demeurer si ce prédicat est compatible avec plusieurs des SN composant l'énoncé. Nous en avons un exemple dans l'énoncé suivant :

(28) *Jeanne a acheté une voiture. Je trouve que c'est dangereux, parce qu'elle roule vite,*

où l'on a le choix d'interpréter *elle* comme anaphorisant *Jeanne* ou *voiture*.

La saillance de *ça* semble donc porter sur l'ensemble des propriétés (attendant au SN ou à l'énoncé anaphorisé) que l'interlocuteur induit en fonction du contexte et de sa connaissance du monde, parce qu'elles lui semblent pertinentes ou cohérentes pour la compréhension du discours de l'autre.

discours " (puisque *ça* est très souvent utilisé pour anaphoriser une succession d'énoncés), et elle néglige, d'autre part, le fait qu'une même suite d'énoncés peut donner lieu à des lectures thématiques différentes car la distinction entre " ce à propos de quoi l'on parle " et " ce que l'on dit à propos de quelque chose " n'est ni univoque ni donnée d'avance. La présence, dans le corpus oral, de nombreux *ça* ayant un antécédent discursivement très éloigné nous incite de plus à contester l'hypothèse 2).

⁴¹ Les énoncés (7) ou (11) illustrent également de manière évidente que c'est le sens du verbe (*évoquer, porter*) qui détermine l'antécédent.

⁴² Qui lui par contre est plus riche en indications, puisqu'il véhicule — contrairement à *ça* — une information portant sur le genre et sur le nombre. Notre hypothèse selon laquelle les antécédents de *ça* seraient des agrégats de propriétés permet de plus de mieux comprendre son statut de démonstratif " neutre " qui résulte de l'hétérogénéité grammaticale (masculin, féminin, singulier, pluriel) des propriétés, prises une à une, qu'il anaphorise.

Conclusion

Nous aimerions émettre les deux remarques suivantes :

— Le fait que *ça* permette de poser des questions d'ordre méta-linguistique telles que " Comment *ça* s'appelle ? " remet en cause la thèse souvent sous-jacente aux études sur *ça* selon laquelle ce démonstratif véhiculerait de l'imprécision. En effet, un interviewé s'étant vu poser la question " Y a-t-il pour vous de bonnes pratiques d'hygiène ? " y répondit en disant : " bonne, *ça* veut dire quoi ? " ; l'emploi de *ça* lui permettant de demander la définition d'un terme, c'est-à-dire d'obliger l'autre à préciser les propriétés qu'il avait associées à l'adjectif " bonne".

— notre hypothèse à propos de *ça* en relation anaphorique, permet également de traiter des emplois déictiques de ce démonstratif. En effet, lorsqu'on dit : " Qu'est-ce que c'est que *ça* ? " en pointant vers un objet ou en le désignant simplement visuellement, on ne pose pas une question portant sur le référent — puisque l'ayant sous les yeux, il ne fait aucun doute qu'il existe — mais on demande soit des renseignements sur les propriétés de cet objet : à quoi peut-il bien servir ?⁴³, soit on indique que de par ses propriétés, l'objet n'a pas à être là⁴⁴.

Bibliographie

- Cadiot, P. (1988a), " De quoi *ça* parle ? A propos de la référence de *ça*, pronom-sujet ", *Le Français moderne*, 3/4: 174-192.
- Cadiot, P. (1988b), " *Ça* à l'oral : un relais topique ", *Lynx*, 18: 77-93.
- Corblin, F. (1983), " Défini et démonstratif dans la reprise immédiate ", *Le Français Moderne*, 2: 118-134.
- Corblin, F. (1987), " *Ceci* et *cela* comme formes à contenu indistinct ", *Langue française*, 75: 75-93.
- Corblin, F. (1991), " Sujet impersonnel et sujet indistinct : *il* et *ça* ", *Actes du Colloque sur " L'impersonnel ; Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires "* tenu à l'Université Stendhal de Grenoble du 17 au 19 mai 1990: 139-150.
- Corblin, F. (1992), " Démonstratif et nomination ", in *La Déixis*, PUF, collection Linguistique nouvelle, 92: 436-456.
- Frege, G. (1971), *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris : Editions de Seuil, 240 p.
- Galmiche, M. (1985), " Phrases, syntagmes et articles génériques ", *Langages*, 79: 2-39.

⁴³ Une réponse ne donnant que le nom de l'objet reste à ce titre incomplète si le questionneur ne peut rattacher ce nom à des propriétés. Une nouvelle question apparaît alors : " à quoi *ça* sert ?".

⁴⁴ Même dans le cas le plus défavorable d'un objet totalement inconnu, le locuteur opère néanmoins une classification de type analogique. On ne peut en effet s'empêcher de classer systématiquement tout par rapport au savoir dont on dispose (même si cette classification est pensée comme provisoire) ; de même, on ne peut s'empêcher d'interpréter tous les énoncés qu'on entend, si déviants soient-ils.

- Godart-Wendling, B. (1992), "Quels sont les défauts de la logique des défauts ?", *Actes du cinquième colloque de l'ARC : "Percevoir, Reasonner, Agir. Articulation de modèles cognitifs"*, Nancy 24-26 mars 1992: 249-259.
- Grunig, B.N. et Grunig, R. (1985), *La fuite du sens*, Paris : Crédif, Hatier, 256 p.
- Henry, A. (1955), "Considérations sur la fortune de *ça* en français", *Revue de linguistique romane*, 19: 1-22.
- Jeanjean, C. (1983), "Qu'est-ce que c'est que "*ça* " ?", *Recherches sur le français parlé*, n°4, Groupe aixois de recherches en syntaxe, Université de Provence, 83: 117-151.
- Kim, K. H. (1988), *Etude syntaxique et fonctionnelle de ça en français parlé contemporain*, Thèse de 3e cycle, Paris III, non publiée.
- Kleiber, G. (1983), "Les démonstratifs (démontrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs)", *Le Français moderne*, 51, 2: 99-117.
- Kleiber, G. (1984), "Sur la sémantique des expressions démonstratives", *Linguisticae Investigationes*, VIII, 1: 63-86.
- Kleiber, G. (1986), "Déictiques, Embrayeurs, "Token-Reflexives", Symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? ", *Information grammaticale*, 30: 3-22.
- Kleiber, G. (1987a), "Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? Une situation paradoxale", *Langue française*, 73: 109-128.
- Kleiber, G. (1987b), "Une leçon de CHOSE : sur le statut sémantico-référentiel du mot *chose*", *Travaux du Centre de recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel*, 53: 57-75.
- Kleiber, G. (1990), "Quand *il* n'a pas d'antécédent", *Langages*, 97: 24-50.
- Kleiber, G. ; Lazzaro, H. (1987), "Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique ? Ou les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres", *Recherches linguistiques*, XII, Rencontre(s) avec la généricité, G.Kleiber (ed.), 87: 73-111.
- Maillard, M. (1987), "Un zizi, *ça* sert à faire pipi debout !". Les références génériques de *ça* en grammaire française, *Recherches linguistiques*, XII, Rencontre(s) avec la généricité, G.Kleiber (ed.), 87: 157-206.
- Maillard, M. (1989), *Comment ça fonctionne*, Thèse d'Etat, Université de Paris X - Nanterre, non publiée.
- Marandin, J. M. (1988), "A propos de la notion de thème de discours, éléments d'analyse dans le récit", *Langue française*, 78: 67-87.
- Porquier, R. (1972), "L'emploi de *ça* en français parlé", *Le français dans le monde*, 91: 9-16.
- Reboul, A. (1989), "Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique et/ou pragmatique", *Cahiers de linguistique française*, 10: 77-100.
- Reichler-Beguelin M. J. (1988), "Anaphore, Cataphore et Mémoire discursive", *Pratiques*, 57: 15-43.